

Foederatio Medicorum Curantium

Un nouveau groupement au sein de la FMH

Au printemps de cette année, une nouvelle association au sein de la FMH s'est constituée, elle porte le nom de «Foederatio Medicorum Curantium» (FMC). Cette dénomination devrait indiquer la prise en charge, fréquemment de longue durée, par des médecins spécialistes, de patients chroniques présentant des maladies spécifiques. Les raisons de la formation de la FMC seront expliquées et les activités futures possibles démontrées.

Ces dernières années sont marquées par une activité de plus en plus fébrile dans le cadre de la FMH. De nouveaux statuts, la réglementation pour la formation postgraduée, des programmes pour la formation postgraduée et pour la formation continue des sociétés de disciplines médicales, les recommandations pour la pratique clinique («Guidelines») et finalement l'élaboration du TarMed ont inondé toutes les sociétés médicales, amenant de plus en plus de travail. Il est possible que de grandes sociétés comme la SSMG ou la SSMI n'ont pas de problème pour maîtriser cette charge de travail. Certaines sociétés peuvent même se payer des collaborateurs externes et plusieurs ont déjà opté pour un secrétariat pour leur société. Néanmoins pour les petites et moyennes sociétés, ces devoirs peuvent amener un problème réel de personnel et de finances. Comment une société de discipline médicale de moins de 200 membres peut-elle prendre en charge toutes ces tâches et/ou se payer un secrétariat? Comme souvent, les quelques personnes qui en ont l'envie (et le temps?) s'occuperont de la totalité du travail, situation intolérable à longue durée. Si on veut faire face à cette situation d'une manière adéquate, des adaptations quant à l'organisation sont impératives. Par exemple, une partie du travail pourrait être effectuée par un secrétariat professionnel. Je pense à la planification des réunions, des envois, la maintenance des listes de membres, des listes de commissions et la planification des séances, etc. Cependant, seule une minorité de petites sociétés est assez riche pour supporter une telle infrastructure. Les sociétés réunies partageront la charge financière qui deviendra plus facile à supporter.

A côté de ces problèmes administratifs, les discussions actuelles sur le TarMed ont démontré une polarisation assez évidente à l'intérieur de la FMH. Un groupement important de médecins de premier recours est opposé au groupe numériquement un peu plus faible, mais financièrement d'autant plus puissant, de la FMS. Dans ces discussions, beaucoup de

petites sociétés, mais spécialement plusieurs anciennes sous-spécialités de la médecine interne, ne se voient représentées par aucun de ces groupements (voir liste des membres de la FMC à la fin de cet article). Leurs membres acquièrent durant une formation de longue durée un «know-how» hautement spécifique et le tiennent à jour. Ce «know-how» est appliqué dans la prise en charge de patients chroniques, souvent incurables, et parfois difficiles dans le travail quotidien. Cette tâche presque toujours gratifiante, amène, malgré cela, des charges psychologiques considérables. En plus, ces disciplines médicales sont une force majeure pour l'innovation et la translation d'une bonne partie des nouvelles méthodes dans la médecine moderne. Comme partenaire, spécialement des médecins de premiers recours, elles jouent donc un rôle important et non scotomisable dans le système de santé, mais sans les avantages financiers des autres disciplines. A cause de leur faiblesse politique, due au nombre restreint de membres des différentes sociétés, elles sont menacées de n'être nulle part représentées d'une manière adéquate et leurs demandes sont mal écoutées. En réunissant nos forces dans la FMC, nos intérêts peuvent être défendus avec le poids nécessaire et la défense d'intérêts économiques et politiques devient possible. Pour cette raison, nous pensons que la FMC doit également défendre les intérêts de ses membres dans la commission future qui accompagnera l'organisation post TarMed.

La ferme volonté de réagir adéquatement à ces évolutions a conduit à la fondation de la FMC. Cette association devrait, comme fixé dans ses statuts, défendre les intérêts des sociétés «non invasives» vers l'extérieur et, de par l'accumulation de masse, avoir un poids suffisant pour être politiquement écoutée. Là où c'est possible, elle devrait également créer des infrastructures communes. Actuellement, neuf sociétés avec plus de 1500 porteurs de titre FMH comme membres font partie de la FMC. Nous pensons que c'est un bon début. Si d'autres sociétés de disciplines médicales peuvent s'identifier entièrement ou partiellement à ces buts, elles sont les bienvenues.

Pour la FMC
R. Obrist

Liste des sociétés membres

Société Suisse d'Allergologie et Immunologie
Société Suisse d'Endocrinologie et Diabétologie
Société Suisse d'Hématologie
Société Suisse d'Infectiologie
Société Suisse de Néphrologie
Société Suisse d'Oncologie interne et pédiatrique
Société Suisse de Pneumologie
Société Suisse de Médecine physique et Réadaptation
Société Suisse de Rhumatologie